

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 29 juin 1965

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—ADOPTION DU 2^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

[Français]

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

PREMIER ET DEUXIÈME RAPPORTS DU COMITÉ PERMANENT—ADOPTION DU PREMIER RAPPORT

M. J.-T. Richard (Ottawa-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter les premier et deuxième rapports du comité permanent des transports et communications.

Si la Chambre y consent, j'ai l'intention de demander l'adoption du premier rapport seulement.

[*Note de l'éditeur: Le texte dudit rapport figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

[Plus tard]

M. Alexis Caron (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je ne puis appuyer la motion visant l'adoption du premier rapport du comité permanent des transports et communications, parce que je m'oppose à ce que les comités siègent pendant les séances de la Chambre, tout comme je m'y opposais lorsque j'étais dans l'opposition.

En conséquence, je demande que le vote soit pris, sur division.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, il ne m'arrive pas souvent d'être d'accord avec l'honorable député de Hull (M. Caron), mais dans les circonstances actuelles, je m'accorde parfaitement avec lui. Nous ne voulons pas que ce rapport soit adopté, parce que nous avons déjà été blâmés par le député de Saint-Maurice-Lafèche (M. Chrétien), qui est actuellement absent de la Chambre...

M. Grégoire: Il n'est jamais là!

M. Caouette: ...de n'avoir pas assisté à des séances du comité, alors que le comité siégeait en même temps que la Chambre.

Pour cette raison, nous nous opposons à ce que le rapport soit adopté maintenant.

[Traduction]

M. l'Orateur: Comme nous n'avons pas le consentement unanime, je ne puis autoriser la motion à ce moment-ci.

M. John R. Matheson (Leeds) présente le 2^e rapport du comité permanent des affaires extérieures et en propose l'adoption.

(La motion est adoptée.)

[*Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS— ADOPTION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. James Forgie (Renfrew-Nord) présente le 1^{er} rapport du comité permanent des affaires des anciens combattants et demande le consentement unanime pour en proposer l'adoption.

M. l'Orateur: Je crois comprendre que la Chambre consent à ce que l'honorable député présente son rapport. Est-ce entendu?

Des voix: D'accord!

[Français]

M. Alexis Caron (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, la Chambre est-elle prête à adopter ce rapport-là?

Je m'oppose encore à ce que le comité siège en même temps que la Chambre. J'étais contre quand j'étais dans l'opposition; je suis contre à l'heure actuelle. Qu'on adopte le rapport sur division, car je ne l'approuve pas!

[Traduction]

M. l'Orateur: La Chambre n'est saisie d'aucune motion.

M. Forgie: Monsieur l'Orateur, si la Chambre y consent, je propose, appuyé par...

M. l'Orateur: A l'ordre! La Chambre n'est saisie d'aucune motion, car il n'y a pas consentement unanime.

[*Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION DORION

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): J'aimerais déposer deux exemplaires de